

**A l'attention de M. Bruno BERTIN  
Directeur des Ressources Humaines France**

En copie :

**M. Philippe CAYLOU  
Responsable des Relations Sociales France**

Objet :

Demande d'échange autour du Record Management

Monsieur BERTIN,

Nous avons remonté depuis plusieurs mois nos inquiétudes sur la transition de record management et le calendrier très serré.

Aujourd'hui, l'archivage des mails n'est plus possible après la montée en version PSAV3 2020-01. Plusieurs problèmes apparaissent :

- La boîte mail qui devait atteindre 50GB (en novembre 2019 selon les documents présentés) est restée à ce jour à 5GB.
- Les mails basculés dans le dossier record s'affichaient automatiquement en rétention à 3 ans. Ils restent désormais affichés en rétention à 90J. Est-ce juste un problème d'affichage ou un réel problème de durée de conservation ?
- Il aurait été préférable de temporiser l'interdiction d'archivage tant que tous les prérequis n'étaient opérationnels. Ces problèmes peuvent mettre en difficulté les salariés et être source de pertes de données.

La CFDT souhaiterait un échange entre les organisations syndicales et la direction pour faire un point d'étape du record management et évoquer les problèmes et les questions qui demeurent.

En vous remerciant pour l'attention portée à cette demande et dans l'attente de votre retour. Veuillez agréer, M. BERTIN, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la CFDT,  
Mme Christine VIRASSAMY  
Déléguée Syndicale Centrale CFDT PSA